



Intervention Pascal CORBEX, Secrétaire Général,  
lors du rassemblement devant le ministère de la santé le 27 mai 2026

Pendant que notre délégation intersyndicale est reçue, je tiens à saluer au nom de la Fédération Nationale de l'Action Sociale FORCE OUVRIÈRE l'ensemble des salariés et des militants présents et mobilisés aujourd'hui à Paris, comme tous ceux qui l'étaient dès hier dans toute la France.

Nous le savons tous : pour avoir notre pain quotidien, il faudrait déjà pouvoir se le payer.

Or, l'inflation est repartie à la hausse : 2,2 % en un an et la hausse des prix de l'essence est en cours.

Et l'on nous rétorque en permanence, aussi bien dans les négociations nationales que d'entreprise, qu'il n'y a pas d'argent.

Et pourtant, les actionnaires ne se sont jamais aussi bien portés !

Ainsi, en 2025 les entreprises du CAC 40 ont versé à leurs actionnaires 72,8 milliards de dividende. Un niveau de versement jamais atteint, multiplié par vingt en 30 ans !  
Total Energy c'est 5,8 milliards de dollars de bénéfices au premier trimestre 2026.

Et le gouvernement poursuit l'austérité budgétaire.

6 milliards de suppression de crédits pour les services publics.

36 milliards de plus pour le budget des armées en 5 ans, donc 36 milliards en moins pour les secteurs à financement public comme les nôtres et tout le secteur public. Mais aussi  
Pendant que

Alors qu'il faudrait négocier des accords salariaux face à cette urgence, nos employeurs s'y refusent. Ils quittent même la table des négociations du fait de notre refus de signer une CCUE et notre opposition à valider des accords de régression sociale.

Ils tentent de nous priver de l'indispensable cadre de négociation, seule façon de négocier des accords urgents pour garantir la fin de cette chute salariale et de moyens financiers sans fin pour les secteurs sanitaire, social, médico-social, de l'insertion, de la petite enfance et de l'aide à domicile.

Pourtant, avec un SMIC qui va augmenter de 2,5 % au 1<sup>er</sup> juin, c'est de nouveaux de nombreuses grilles de classification conventionnelles qui vont se retrouver en dessous du SMIC. Une telle situation continue d'être inacceptable, car elle participe de l'offensive de destruction de toutes nos conventions collectives.

Honte à eux, comme honte à ce gouvernement qui ne cède que sous la pression et, finalement, ne nous donne que des miettes !

J'en veux pour preuve ce qui semble se profiler dans l'aide à domicile : après l'agrément d'avenants techniques qui ne coûtent rien (avenant 74 et 77), certainement que l'avenant 75, avenant salarial sera agréé, après, ne l'oublions pas, trois refus successifs. C'est

seulement 63,47 € par mois en plus pour les salariés et de toute façon, maintien du salaire des salariés du degré 1 en dessous du SMIC. HONTEUX !

Et que dire des 2 centimes de plus au kilomètre pour les déplacements en voiture. Une misère absolue face au coût actuel de l'essence.

Pour le reste !?! On verra bien ce que nous dit notre délégation à sa sortie.

Mais sachant que le 24 mai, il y a 3 jours seulement, pour la CCNT 65 du médico-social, l'avenant salarial d'augmentation de la valeur du point a été refusé à l'agrément ???

Nous sommes avec les salariés qui ne supportent plus les conséquences de l'austérité et de l'économie de guerre.

Ils se mobilisent un peu partout, quels que soient les secteurs professionnels, et souvent dans les secteurs les plus exploités

Les aides à domicile et tous les salariés de Bien Chez Soi, ont fait 18 jours de grève pour obtenir satisfaction sur leurs revendications. Celles de l'ADMR 2A en Corse ont fait de même dernièrement : la grève pour obtenir satisfaction !

Toutes dénonçaient leurs salaires misérables, leurs conditions de travail dégradées et la pression constante exercée par leur direction.

Elles se battent dans une situation où le gouvernement, au lieu d'augmenter le nécessaire budget pour ce secteur, veut soi-disant décider par décret de « supprimer une niche sociale et fiscale » qui concerne les personnes âgées de 70 à 80 ans, et ainsi les empêcher de bénéficier d'aide à domicile.

C'est intolérable !

Et bien d'autres sont en bagarre.

Je pense aux salariés de la protection de l'enfance de l'association Nationale de Recherche et d'Action Solidaire (ANRAS) dans le Tarn. Ils sont vent debout contre la réduction des budgets de plus de 50 % de 3 établissements. Les budgets journaliers passeraient de 193 euros par jour à 85 euros !

Le champ du sanitaire, du social, du médico-social, de l'insertion, de la petite enfance et de l'aide à domicile à financements publics et de la Sécurité Sociale ont besoin de moyens à la hauteur des besoins.

Nous l'avons rappelé dans l'appel à la grève et à la mobilisation à compter du 26 mai.

Notre délégation le rappelle en ce moment même dans les bureaux du Ministère.

Alors OUI, nous exigeons :

- **L'augmentation immédiate et significative des salaires** pour compenser a minima la perte de pouvoir d'achat subie depuis 30 ans ;
- **Le versement et le maintien du « Ségur » pour tous**, sans conditions ;

- **Des financements publics garantis, à la hauteur des besoins réels de la population** afin de garantir l'égalité d'accès aux droits et la prise en charge ainsi que l'accueil inconditionnel de tous les publics ;
- **Un plan d'urgence national d'embauches et de qualifications ;**
- **Des financements supplémentaires en urgence à la hauteur des besoins des travailleurs du secteur**, permettant notamment :
  - Le maintien des emplois, l'embauche et la formation de personnels qualifiés et diplômés ;
  - L'amélioration immédiate des conditions de travail,
  - L'amélioration des droits existants et des garanties collectives
  - L'arrêt définitif des fermetures d'établissements, de services, de jour comme de nuit, de lits, de places,
  - Le maintien et l'amélioration de l'accès aux soins et à l'accompagnement ;
- **L'arrêt de la financiarisation et de la marchandisation du secteur**, notamment par la tarification à l'acte dans le sanitaire ou la réforme SERAFIN-PH dans le secteur du handicap ;
- La défense de la Sécurité Sociale de 1945
- **L'arrêt immédiat des exonérations de cotisations sociales ;**
- **Le respect du droit de grève, sans réquisition ;**
- **Le retrait de la réforme des retraites MACRON/BORNE.**

L'unité syndicale à laquelle nous sommes attachés et le rapport de force, sur la base de justes revendications, restent indispensables.

Poursuivons tous ensemble la construction de ce rapport de force dans l'unité afin d'obtenir enfin satisfaction.

Vous pouvez compter sur nous !